



## RÉSOLUTION N° 21 – SUR LES SERVICES PUBLICS

Le 29<sup>e</sup> Congrès mondial de l'Internationale des Services Publics (ISP),  
réuni à Durban, Afrique du Sud, du 27 au 30 novembre 2012

### NOTE ce qui suit:

Les affiliés de l'ISP rappellent que la défense et l'amélioration de l'emploi, des conditions de travail des fonctionnaires et agents publics doivent être au cœur des revendications.

L'ISP et ses affiliés mènent le combat pour la promotion de la justice sociale, des droits fondamentaux contre le dumping social et l'exploitation des travailleurs. Ils contestent et condamnent la logique économique ultralibérale, son caractère antisocial, le dogme de la libre-concurrence. Tous ces éléments conduisent à privilégier et à accélérer le processus de privatisation des services publics.

La crise actuelle est celle du système capitaliste. Elle met en lumière l'irresponsabilité du monde de la finance, l'incurie et l'absence de régulation de la part des Etats condamnant des millions de travailleurs au chômage et à la ruine.

L'ISP et ses affiliés dénoncent la volonté des gouvernements de faire supporter aux salariés les conséquences de la crise. Les suppressions d'emplois et les réformes destructrices s'amplifient dans les services publics. De ce fait, la Fonction publique et ses agents sont devenus la variable d'ajustement budgétaire en termes d'effectifs, de salaires, de pensions et d'organisation des services.

Les plus graves menaces et dangers pèsent sur les principes fondamentaux du service public et les droits de ses agents. L'égal accès des citoyens au service public et la neutralité de la Fonction publique sont remis en cause.

Pour toutes ces raisons, l'ISP et ses affiliés condamnent ces politiques qui déstructurent l'Etat et livrent le service public au secteur marchand.

Qu'elles soient ou non motivées par la crise, l'ISP et ses affiliés s'opposent:

- Aux contre-réformes mises en œuvre par les gouvernements sur injonctions des institutions internationales commerciales et financières qui aboutissent au démantèlement des services publics et à la régression sociale.
- À toute tentative d'encadrement des revendications au nom de la convergence économique et budgétaire, de la baisse drastique des dépenses publiques, des déficits publics.

C'est pourquoi, en opposition à ces politiques destructrices du service public, le Congrès **PROPOSE** de:

- Maintenir et développer les garanties d'emploi et de carrière pour les fonctionnaires et agents publics afin de les protéger des pressions de groupes d'influence et de préserver leur neutralité dans l'accomplissement de leurs missions,
- Maintenir et promouvoir des services publics non marchands de haute qualité, accessibles à TOUS, pour préserver et renforcer les solidarités économiques et sociales,
- Augmenter les salaires, améliorer les conditions de santé et de sécurité sur les lieux de travail,
- Lutter contre la précarité,
- Promouvoir l'égalité professionnelle,
- Lutter contre toutes les discriminations,
- Promouvoir l'accès des jeunes à des emplois publics durables et de qualité,
- Mettre en place une fiscalité redistributive garantissant le financement adéquat des services publics.

Pour l'ISP et ses affiliés, l'application effective des conventions internationales de l'Organisation Internationale du travail, la défense des droits collectifs demeurent des priorités.

La solidarité, la coopération internationale et la mobilisation des travailleurs permettront de gagner ces combats.

Consultez toutes les [résolutions du Congrès](#) dont le Programme d'action et les Statuts.

L'Internationale des services publics (PSI) est une fédération syndicale internationale représentant 20 millions de femmes et d'hommes qui travaillent dans les services publics de 150 pays à travers le monde. La PSI défend les droits humains et la justice sociale et promeut l'accès universel à des services publics de qualité. La PSI travaille avec les Nations Unies et en partenariat avec des organisations syndicales et de la société civile et d'autres organisations.